

## Changer d'identité après le mariage ou un changement de nom...

### *Les renseignements ci-dessous s'appliquent aux résidents du Manitoba.*

Il vous appartient de faire changer votre nom sur vos pièces d'identité et sur tout autre document. Dans la plupart des cas, on exigera à cet effet un certificat de mariage ou de changement de nom. Voici une liste de bureaux et de services que vous devrez peut-être aviser si vous adoptez un nouveau nom.

Direction des services assurés, Santé Manitoba (anciennement la Commission des services de santé du Manitoba)	Depuis Winnipeg De l'extérieur de Winnipeg	786-7101 1 800 392-1207
Carte d'assurance sociale : dans tous les Centres de ressources humaines du Canada	Téléphone	1 800 206-7218
Permis et immatriculations, ou adressez-vous au bureau de votre localité	Depuis Winnipeg De l'extérieur de Winnipeg	985-1100 1 866 323-0544
Revenu Canada (impôt sur le revenu, TPS, crédit d'impôt pour enfants)	Téléphone	1 800 959-8281
Régime de pensions du Canada/Sécurité de la vieillesse	Téléphone	1 800 277-9914
Citoyenneté canadienne	Téléphone	1 888 242-2100
Affaires indiennes et du Nord Canada	Téléphone	(204) 983-2842
Ligne d'information du gouvernement fédéral		1 800 622-6232
Le Manitoba à votre service	Au Canada	1 866 626-4862
Autres – établissements financiers, compagnies d'assurance, groupes dont vous êtes membres, etc.		